



# Partenariats bilatéraux pour le climat et le développement

Partenariat avec la Côte d'Ivoire pour plus d'ambitions en matière de protection du climat

## Concept

Une politique extérieure cohérente et ambitieuse en matière de climat est une préoccupation centrale du Gouvernement fédéral allemand. En collaboration avec les pays en développement et émergents, il œuvre à atteindre les objectifs fixés dans l'Accord de Paris sur le climat visant à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5° Celsius. L'ambition se focalise à la fois sur l'adaptation et l'atténuation.

Avec les Partenariats bilatéraux pour le climat et le développement, le Gouvernement fédéral apporte son soutien aux pays partenaires de la coopération allemande au développement qui sont importants, ambitieux et enclins à mener des réformes en matière de politique climatique. Ce soutien vise à mettre en œuvre leurs objectifs nationaux de protection du climat et d'adaptation au changement climatique. Pour y parvenir, ces partenariats combinent les objectifs climatiques avec le développement social et économique dans l'esprit des Objectifs de développement durable (ODD).

L'élément central de ces partenariats est l'aspiration à rendre socialement justes les processus de transformation nécessaires à la mise en œuvre des objectifs climatiques (transition juste). Pour la réussite de cette tâche de l'ensemble de la société, les Partenariats bilatéraux pour le climat et le développement vont au-delà de la simple coopération intergouvernementale et impliquent la société civile, les syndicats, le secteur privé et le monde universitaire dans les échanges. Initialement conçus comme des partenariats bilatéraux, ils sont toutefois ouverts à d'autres donateurs bilatéraux et multilatéraux.

## Conception

Ces partenariats visent le long terme et les gouvernements concernés conviennent d'objectifs mesurables. Les points de départ sont les contributions déterminées au niveau national (CDN), les stratégies d'adaptation (par exemple, les plans nationaux d'adaptation) et les stratégies à long terme des pays partenaires, ainsi que les ODD et les stratégies nationales de durabilité. De plus, ces partenariats encouragent l'engagement des pays partenaires au sein d'alliances et d'initiatives internationales climatiques.

## Financement

Outre les fonds bilatéraux de coopération au développement, le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) soutient chaque année des projets prometteurs dans le domaine de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation au titre de la « Facilité de financement P+ » en tant qu'instrument de financement pertinent. Par ailleurs, les pays peuvent également bénéficier de fonds de l'initiative internationale sur le climat (IKI). En outre, des capitaux privés supplémentaires peuvent être mobilisés pour d'autres projets.

## Objectifs

**Accroître les ambitions** des pays en développement et émergents pour atteindre leurs objectifs nationaux en matière de résilience et de climat  
Une transformation **verte et juste sur le plan social**

Éléments  
principaux

**Dialogue sur la politique climatique, suivi et soutien**

Les partenariats sont un **élément central** de la politique climatique extérieure de l'Allemagne

**Implication de tous les acteurs**

→ Gouvernement  
→ Société civile  
→ Secteur privé  
→ Monde universitaire  
→ Syndicats

**Divers instruments de financement**

→ « Facilité de financement P+ »  
→ Fonds bilatéraux  
→ Fonds  
→ Autres

**Mobilisation de donateurs et fonds supplémentaires**

y compris l'intégration bilatérale et multilatérale

## Cadre général

Relier l'Accord de Paris sur le climat aux Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 pour former des **approches de transformation holistiques** à travers le soutien apporté par des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

## Pays et priorités

Chaque partenariat se concentre sur la protection du climat et les priorités spécifiques à chaque pays. Celles-ci sont sélectionnées dans une approche de partenariat. Il existe des Partenariats bilatéraux pour le climat et le développement avec onze pays et un partenariat régional avec les Balkans occidentaux.\*



Expansion des énergies renouvelables et transition énergétique juste sur le plan social



Adaptation au changement climatique



Développement urbain durable



Économie circulaire



Protection des forêts et de la biodiversité



## Partenariat ivoiro-allemand pour le climat et le développement

En novembre 2023, la Côte d'Ivoire et l'Allemagne ont conclu le Partenariat ivoiro-allemand pour le climat et le développement visant à contribuer à ce que cet État ouest-africain atteigne ses objectifs climatiques nationaux. Ce nouveau partenariat a pour but de promouvoir la protection et la restauration des forêts, la préservation de la biodiversité, ainsi que l'augmentation des capacités de production des sources d'énergies renouvelables et le renforcement de l'efficacité énergétique. Il est prévu, entre autres, d'accroître la part des énergies renouvelables dans le mix électrique pour atteindre 45 pour cent d'ici 2030, par exemple à travers des financements consacrés à la construction de centrales solaires.

La Côte d'Ivoire poursuit des objectifs climatiques (CDN) ambitieux. L'objectif poursuivi est de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30 pour cent d'ici 2030, et même de 99 pour cent si elle est soutenue par des financements internationaux conséquents. Outre l'expansion des énergies renouvelables, le gouvernement prévoit entre autres d'accroître de 20 pour cent l'efficacité énergétique des bâtiments et du secteur industriel et de restaurer jusqu'à 3 millions d'hectares de forêts.

Forte de ces objectifs ambitieux, la Côte d'Ivoire est un précurseur de la protection du climat en Afrique de l'Ouest. Le Partenariat pour le climat et le développement intensifie la coopération déjà existante entre les deux pays. Il aide la Côte d'Ivoire à renforcer la mise en œuvre intersectorielle de ses objectifs climatiques et à mobiliser des ressources supplémentaires en coopérant avec le secteur privé.

### Éditeur

Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)  
Division 422

### Adresse postale des sièges du BMZ

BMZ Berlin  
Stresemannstraße 94  
10963 Berlin  
T +49 (0)30 18 535-0

BMZ Bonn  
Dahlmannstraße 4  
53113 Bonn  
T +49 (0)228 99 535-0

### Mise à jour

Janvier 2025

### Site Internet

[bmz.de/climate-development-partnerships](https://bmz.de/climate-development-partnerships)

\* Les différents Partenariats bilatéraux pour le climat et le développement ont des noms spécifiques selon le pays.